Réunion du 10 janvier 2020

Etaient présents:

Présents: MM. VIROL JP, CHANTEGREIL F, ROIG P, DELPEY F, BIBIE Y, BOUILLERE S, BLANC JP

Mmes: WEINACHTER N, FAUVEAUX S, CHANTEGREIL E, CLUZEAU M

-Absents excusés:

Pouvoirs:

Nombre de conseillers : 11

Présents: 11

Votants : Unanimité

Mme CHANTEGREIL E.a été élu(e) secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en donnant lecture au Conseil du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2019. Celuici n'amène aucun commentaire. Il propose de rajouter à l'ordre du jour : « convention assistance cimetière » - « bornes semi-enterrées ». Le Conseil donne son accord.

Ordre du jour:

Cession chemin rural de « La Garenne ».

M. Courtey Benjamin ayant signifié son abandon du projet, cet ordre du jour est annulé.

Convention avec l'Etablissement Foncier Nouvelle Aquitaine.

3 terrains à bâtir appartiennent à M. Heddebaux. Ils sont à 8,50 € le m2. La Mairie souhaiterait préempter mais ne possède pas le budget. Le Grand Périgueux, interrogé, a suggéré de passer par l'Etablissement Foncier Nouvelle Aquitaine (EPF) pour la prise en charge des démarches pour la vente de ces terrains. Cela nécessite la mise en place d'une convention. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la signature de cette convention et donne pouvoirs à M. le Maire en ce sens.

Point sur le multiple rural.

Suite à consultation du Grand Périgueux, une subvention de 50.000 € peut être attribuée.

Possibilités d'aides de la Région et de l'état. Une réunion est prévue avec Mme DEGLANE du Grand Périgueux le 12 février à 9 h 30 à la CCI.

Choix des locaux : place de la Mairie, salle des associations.

La personne gérante serait non salariées, indépendante.

Convention assistance cimetière.

La signature de cette convention avec l'ATD est acceptée à l'unanimité.

Bornes semi-enterrées pour les poubelles.

- 1 Chantier Théâtre (en partenariat avec Chalagnac)
- 2 Menaux ou Piniers (en partenariat ave Manzac)
- 3 Bourg de St Paul (cimetière)
- 4 La Brande La Bouyerie (en attente).

Questions diverses:

♦ Vœux du Maire : 19/01/2020 à 11 h 30

Repas des aînés : 16/02/2020 à 12 h (traiteur de St Léon sur l'Isle. Le dessert est à prévoir).

Séance levée à 20 h07.